



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ACADEMIE DE
DIJON

Décision

portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2019

N° 00000ADTPBO007

La rectrice de l'académie de DIJON

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2019 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de DIJON, au titre de l'année 2019,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe, session 2019, dans l'académie de DIJON :

Monsieur BOURGEON Jean Marc, ingénieur de recherche de 2ème classe, président, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame GAUTIER Hélène, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement, experte, Université de Franche Comté, Besançon.

Monsieur CUENIN Nicolas, ingénieur d'études classe normale, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame FRANCOIS Annette, attachée d'administration de l'État, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Madame LAVOUE Marina, technicienne de recherche et de formation classe exceptionnelle, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur MANGIONE François, attaché principal d'administration de l'État, suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Fait à Dijon, le 13 juin 2019

La rectrice de l'académie de DIJON

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie de Dijon

Isabelle CHAZAL